

Arrêté ministériel n° 2002-33 du 14 janvier 2002 portant modification de l'arrêté ministériel n° 88-384 du 26 juillet 1988 portant réglementation des jeux de hasard

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	14 janvier 2002
Publication	Journal de Monaco du 18 janvier 2002 ^[1 p.3]
Thématique	Jeux d'argent (casino)

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2002/01-14-2002-33@2002.01.19>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu la loi n° 1.103 du 12 juin 1987 relative aux jeux de hasard ;

Vu l'ordonnance n° 8.929 du 15 juillet 1987 fixant les modalités d'application de la loi n° 1.103 du 12 juin 1987, susvisée ;

Vu l'ordonnance n° 10.390 du 10 décembre 1991 complétant et modifiant l'ordonnance n° 8.929 du 15 juillet 1987, susvisée ;

Vu l'arrêté ministériel n° 88-384 du 26 juillet 1988 portant réglementation des jeux de hasard, modifié ;

Article 1er

Voir l'article 11 de l'arrêté ministériel n° 88-384 du 26 juillet 1988.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 18 janvier 2002

^ [p.1] [Journal 7530 / Année 2002 / Journaux / Accueil - Journal de Monaco \(gouv.mc\)](#)